

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 24 mai 2016

Présidence : Pere Moles Palleja

Étaient présents : Hajo Altenberg, Georg Becker, Ariane Bourcieu, Rafał Buczkowski, Doris Cerin Otocan, Samantha Chaitkin, Dominique Delehayé, Luis Escobar Guerrero, Arnaud Frémiot, Katarzyna Głowacka-Rochebonne, Brian Gray, Belen Hurtado De Llera, Andrej Kobe, Zoltan Krasznai, Gilbert Luciani, Kathryn Mathé, Stefan Obermaier, Valentina Papa, François Rossignol, Fairouz Rotenberg, Bela Solti.

Étaient excusés : Paola Caruso, Kristian Eiberg, Elisabeth Peters, François Rossignol, Francesca Scassellati.

Étaient invitées : Caroline Alibert, Justyne Balasinska, Elena-Mihaela Elsner, Margarita Savova-Peyrebrune, Marika Varganova.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est complété des points suivants, en divers :

- a) Réunion conjointe entre les 4 APEEE de Bruxelles
- b) Sécurité à l'école

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 19 avril 2016

L'approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 19 avril 2016 est reportée au prochain Conseil d'administration.

3. Berkendael

Plusieurs futurs parents de l'école de Berkendael 2016-2017 sont présents, en tant qu'observateurs. Ils remercient l'APEEE pour son accueil.

Contexte

La première décision relative à une cinquième école européenne à Bruxelles (EEB) date d'avril 2010. Le Conseil supérieur des Ecoles européennes (CS) a approuvé la création d'une 5^{ème} école à Bruxelles et a demandé au gouvernement belge de s'organiser pour créer cette école devant accueillir jusqu'à 2 500 élèves dès septembre 2015.

La décision date d'avant le transfert des élèves d'Uccle vers Berkendael, dans l'attente des travaux du bâtiment Fabiola.

La proposition de créer une 5^{ème} école avec l'utilisation provisoire du site de Berkendael date de décembre 2014, site qui pourrait éventuellement devenir la 5^{ème} EEB. Mais pour cela il faut l'unanimité des Etats membres et du CS, ce qui n'a pas été le cas lors du vote, certaines délégations s'étant opposées. Le gouvernement belge n'a donc pas pu approuver cette 5^{ème} école.

Conséquence : pas de création de 5^{ème} EEB avec risque d'opposition de certaines délégations, mais création d'une école-annexe à Bruxelles 1 (décision approuvée en décembre 2015). Ce caractère temporaire (en attendant la 5^{ème} EEB) pourra durer un an,

cing ans... voire beaucoup plus. Les budgets des deux écoles (site d'Uccle et site de Berkendael) seront séparés, les enseignants distincts, Berkendael sera autonome malgré une direction commune.

Inscription à Berkendael pour la rentrée 2016

73 enfants (via les parents) ont choisi Berkendael (1^{er} choix).

284 enfants (via les parents) ont reçu une offre pour Berkendael. Leur localisation va compliquer l'organisation d'un système de transport puisque les critères géographiques ne sont pas pris en compte. Compliquer car il faudrait un système complet de transport pour un nombre restreint d'enfants habitant tous les coins de Bruxelles et alentours.

161 enfants (via les parents) ont accepté cette offre.

Régime juridique pour les services (selon la décision du CS du 18 février 2008)

- **Cantine** : elle est de la responsabilité de l'école mais celle-ci ne peut engager elle-même des moyens. Elle doit trouver un fournisseur externe, qui peut être une association de parents, mais pas forcément.
- **Transport** : il est de la responsabilité des parents de l'organiser. L'école peut assister l'association des parents pour les questions administratives, sans engager aucun moyen financier

L'expérience de l'EEB4 (Laeken)

La situation de l'école actuellement à Laeken est similaire à celle de Berkendael pour 2016-2017. Le nombre d'élèves inscrits la première année (2007) s'élevait à 172.

L'association des parents de Bruxelles 4 a été soutenue, lors de sa création, par les trois autres APEEE de Bruxelles, financièrement aussi (sous forme de prêts, désormais remboursés).

Un groupe de travail avec Bruxelles 1 avait été créé pour l'organisation des activités périscolaires, un autre avec Bruxelles 2 pour la cantine et un troisième avec Bruxelles 3 pour le transport. Le transport avait été assuré par l'APEEE d'Ixelles au départ, la cantine par celle de Woluwé (repas préparés à Woluwé et livrés chaque jour à Berkendael).

L'association des parents de Bruxelles 4 a finalement été créée en juin 2007.

Berkendael 2016-2017

- **Transport :**

Il est de la responsabilité des parents. Une subvention a été demandée à M. Kivinen car le coût du transport va être très important au regard du nombre peu élevé d'enfants inscrits. La subvention a été refusée.

Le gérant du service transport a étudié la faisabilité et les coûts d'un système de transport pour Berkendael. Il part sur une estimation de 7 lignes de bus, grâce aux adresses des futurs parents. Le prix sera le même pour les parents d'Uccle et pour ceux de Berkendael (1 435 €). La grande majorité des parents devrait pouvoir bénéficier de ce service ainsi construit et considéré comme acceptable et à un prix raisonnable. Il va être mis au vote du CA de l'APEEE Services.

Le calcul des coûts et la mise en place de lignes définitives ne sera possible que lorsque toutes les données seront connues. Ce n'est pas encore le cas. Le nombre de lignes de bus pourra être ajusté, sachant que le service transport refuse de garder les enfants plus d'une heure dans un bus. La CA de l'APEEE Services va demander à nouveau une subvention au Conseil supérieur et à la Commission européenne.

Le service transport travaille constamment à l'amélioration du service et a aussi relevé le défi de la délocalisation des enfants de l'EEB1 à Berkendael depuis 4 ans.

La question de la prise en compte de la situation géographique par l’Autorité Centrale des Inscriptions (ACI) est à nouveau posée par les parents. Ce refus est incompréhensible. L’ACI est allée jusqu’à séparer des fratries en 2014-2015 !

Le CA de l’APEEE se prononce sur la proposition suivante : l’APEEE Services organise un deuxième service de transport, pour la future école de Berkendael, au même prix pour tous les parents, que leurs enfants soient sur le site d’Uccle ou sur celui de Berkendael.

Vote : 16 « pour » et 2 « abstentions ».

- **Périscolaire :**

A Laeken, ce sont des parents bénévoles qui avaient pris en charge l’organisation du périscolaire.

Les horaires mis en place à Berkendael ne permettent pas à Césame (service des activités périscolaires sur le site d’Uccle) d’organiser des activités l’an prochain.

Le CA de l’APEEE donne mandat à Pere Moles Palleja afin qu’il rencontre Mme Ruiz Esturla, Mme Nordström et les futurs parents de Berkendael afin d’organiser des activités périscolaires dans cette nouvelle école.

Les deux gérantes de Césame accueilleront les parents de Berkendael qui le souhaitent pour répondre à leurs questions quant à la mise en place d’activités. Les parents présents expriment leur vif intérêt et leur volonté de trouver une solution.

4. Groupe de travail « Bien-être des enfants et adolescents »

a) Prévention tabac, alcool et drogue avec l’association Stop à la drogue.

Toutes les classes de S3, S4, S5 et S6, toutes sections confondues ont été concernées par ces interventions.

L’un des intervenants, Julien, est revenu quatre fois à l’école pour rencontrer une vingtaine d’élèves touchés par ces dépendances (de S5, S6 et S7). Les élèves invités à rencontrer Julien ont été contactés par les conseillers pédagogiques, et notamment par M. Louarn, avec un contact avec les parents également. La plupart ont accepté la rencontre.

L’école est très satisfaite de cette collaboration. La direction a exprimé sa grande satisfaction, des parents ont envoyé des messages de remerciements, des élèves ont également souligné l’intérêt de ces actions de prévention. Le président de l’association [Stop à la Drogue](#) a été agréablement surpris de l’excellent accueil de ses équipes et des retombées auprès des élèves. L’an prochain connaîtra la poursuite de ce programme. Des élèves ont été invités à remplir un questionnaire en fin d’intervention. Les résultats du dépouillement de ces questionnaires ont été remis à l’APEEE et à la direction de l’école secondaire.

Jeff Louarn, conseiller principal, a été très actif tout au long du processus.

Les conférences parents ont été données par M. Maillet, président de l’association. Les interventions ont été présentées en français ou en anglais par de jeunes étudiants en psychologie, formés à la prévention drogue, alcool, tabac.

Zoltan Krasznai pose la question de la portée du programme, car la section hongroise souhaite également mettre en place des actions de prévention. Les parents de cette

section souhaitent que ce soit dans la langue maternelle de leurs enfants, intégré dans le programme scolaire. La conférence a été peu appréciée par l'un ou l'autre parent hongrois qui l'a suivie, estimant que les informations données sont dépassées. Une organisation accréditée au niveau européen a été contactée. Le programme est en train d'être étudié, un budget est en préparation. Zoltan Krasznai met aussi en avant les différences culturelles, et souhaite que tous les élèves, sans exception, puissent être touchés.

Qu'en est-il du programme en place dans la section allemande ? Les parents de cette section privilégient des interventions en langue maternelle. Elles ont lieu deux fois par an, sont financées par les parents concernés, les intervenants viennent d'Aix-La-Chapelle.

b) Prévention addiction jeux vidéo et autres écrans

[Nicolas Ancion](#), auteur belge de « J'arrête quand je veux » (entre autres), a rencontré des élèves de 2^{ème} secondaire qui avaient été invités à lire son livre pour en discuter ensuite.

L'APEEE a des demandes de parents de conférences ou autres interventions sur le thème de l'Internet, des réseaux sociaux, de leur utilisation, de leurs dangers, etc. Nous avons deux pistes : Christophe Butstraen (en français uniquement) et Child Focus (en français et en anglais).

On pourrait informer les parents, sans dramatiser, les former mais il faut aussi former les enfants, en leur inculquant les règles de base qui leur permettent de se protéger.

c) Gestion du stress et de l'attention, selon l'approche de la Pleine conscience (Mindfulness)

Information des professeurs d'abord, de ce qui peut être mis en place au sein de l'école et des classes.

Plus de 50 professeurs (sur 300 environ) ont assisté à ces deux soirées d'information.

11 enseignants de l'école maternelle et primaire ont souhaité suivre ces formations dans leurs classes. Le retour des professeurs est très positif ; la plupart des enfants attendent ces moments avec impatience. Katarzyna Glowacka-Rochebonne témoigne de l'enthousiasme de sa fille, en première primaire, section polonaise. Elle fait participer toute sa famille le soir, en arrivant à la maison, de ce qu'elle a appris dans le cadre de cette formation au sein de sa classe.

En secondaire, la mise en place est beaucoup plus délicate car il y a beaucoup d'enseignants dans les classes. Un atelier « test » a été proposé à une vingtaine d'élèves de S4 et S5, sur le thème de la gestion du stress face aux examens. Les demandes de participation étaient supérieures à 60 ; 22 élèves ont été sélectionnés, par les conseillers et les professeurs notamment. L'école est d'accord de reconduire ces ateliers l'année prochaine. Un questionnaire va être proposé aux élèves participants afin d'évaluer la portée de la formation, deux mois plus tard et après les examens. En secondaire, nous partons sur une base de participation volontaire et non en classe entière.

d) L'estime de soi

Josiane Grosch était intervenue en 2015, dans certaines classes francophones ou de français langue 2.

A l'avenir, on partirait plus sur des ateliers proposés à des élèves volontaires, face à leurs choix d'orientation par exemple, mais pas uniquement. A voir avec l'école à la rentrée.

e) Community services

Pourquoi ne pas tout mettre en œuvre, au sein de l'école, pour apprendre le respect, maintenir l'école propre, donner de soi, etc ?

A discuter avec l'école à la rentrée également.

5. Groupe de travail « Pédagogique »

Ce [groupe de travail](#) est composé de 9 membres, dont la coordinatrice Kathryn Mathé. Il réunit également 7 membres supplémentaires, qui sont impliqués dans ses sous-groupes uniquement.

a) Objectifs

- Assurer le suivi de l'évolution des programmes et politiques pédagogiques du Système des Ecoles européennes, consulter et récolter les remarques auprès d'Interparents.
- Suivre la mise en œuvre sur le terrain de ces programmes et politiques, et travailler avec l'administration de l'école afin d'améliorer la portée et la qualité de l'offre éducative à l'EEB1.

b) Méthodes de travail

- Réunions semestrielles (septembre et janvier) en amont de la réunion d'Interparents visant à préparer les réunions du Comité Pédagogique des Ecoles européennes, celles du Conseil d'école et celles des Conseils d'éducation primaire et secondaire au sein de l'école. Il s'agit de préparer un plan d'action semi-annuel, pour les sous-groupes de travail notamment.
- Réunions extraordinaires si besoin.
- Les sous-groupes s'organisent entre eux et communiquent avec les représentants élus pour les Conseils d'éducation si besoin.

c) Sous-groupes

Sous-groupe « SEN – Special Education Needs »

- Il est composé de 4 membres dont Sven Matzke, le coordinateur.
- L'objectif de ce groupe est de contrôler et/ou d'améliorer le programme mis en place par l'école pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques. Il a aussi pour mission d'informer les parents et de les représenter lorsque le besoin existe.
- Projets :
 - En 2016 : travailler de concert avec l'administration de l'école et le Conseil d'éducation primaire afin de mettre à jour l'information à destination des parents et d'améliorer la communication.
 - À venir (2016-2017) : prévoir une réunion d'information commune APEEE/école pour les parents et mettre à jour l'information destinée aux parents de l'école secondaire.
- Liens : avec Interparents et son groupe de travail « SEN » pour le suivi des questions relatives à ce sujet, et avec les autres Ecoles européennes de Bruxelles pour une harmonisation des informations et de la communication.

Sous-groupe « ICT – Technologies de l'information et de la communication »

- Il est composé de 6 membres dont Kathryn Mathé, la coordinatrice.

- L'objectif du groupe est d'évaluer et de développer l'enseignement des « ICT » au sein de l'école, avec si possible et si pertinent la mise en place d'activités extra-scolaires. Travail de concert avec la direction de l'école et l'équipe pédagogique.
- Projets :
 - Actuels (2016) : évaluation du programme d'étude en cours et préparation d'un rapport avec recommandations (en discussion avec l'administration)
 - À venir (2016-2017) : travail avec l'administration pour le développement de MS 365 (plate-forme éducative) et éventuellement avec le Fablab et Césame (pour des activités périscolaires).
- Liens : avec Interparents et son nouveau groupe de travail « ICT ». Avec les autres Ecoles européennes de Bruxelles afin de partager les expériences positives, la coordination d'activités et les ressources.

Sous-groupe « Baccalauréat »

- Il est composé de 2 membres dont Pere Moles Palleja, le coordinateur.
- L'objectif est de surveiller, communiquer et consulter à propos de toute question relative au bac (règles du bac, reconnaissance et valorisation au sein des différents états membres, analyse des résultats, suivi, etc.).
- Projets actuels (2016) : réaliser un mémento « baccalauréat européen » et aider à organiser une réunion d'information pour les parents des quatre Ecoles européennes de Bruxelles. L'APEEE d'Uccle obtient le mandat du CA pour cela. Projet de création d'un manuel du bac, à destination principalement des élèves.
- Liens : Interparents, qui participe au Groupe d'observation du bac (*BAC Observatory*).

6. Divers

a) Réunion conjointe entre les 4 APEEE de Bruxelles

Il semblerait que certaines écoles, via les parents impliqués au sein des APEEE, partagent expérience et information depuis quelques temps. L'APEEE d'Uccle prend le train en marche.

Ont été abordés :

- La question de la sécurité à l'école
- Les services fournis par les associations des parents et les statuts des APEEE
 Certains parents proposent de réunir la gestion des services sous une entité unique et/ou sous contrats communs, afin d'aboutir à des négociations communes des contrats et conditions commerciales. Tout le monde ne partage pas cet avis, l'expérience de Luxembourg (entre autres) montrant que ce n'est pas aisé et sans complications.
 Une harmonisation des statuts est également évoquée.
 L'un des arguments avancés concerne l'interrogation de parents qui passent d'une école à l'autre et qui ne retrouvent pas le même fonctionnement ou les mêmes conditions. Mais ces situations sont rares.
- La fréquentation des réunions, qu'il s'agisse de celles destinées aux parents (pour information en général), aux membres élus des APEEE, à ceux qui sont prêts à s'engager. Il semble difficile de mobiliser les parents de manière régulière, les

niveaux de connaissance des sujets sont hétérogènes, les intérêts et motivations sont différents.

Outre le fait de trouver des parents qui s'engagent, il est difficile de motiver les parents à assister aux réunions d'information. Existe-t-il un réel intérêt de la part des parents pour toutes ces questions ?

Au-delà de la rencontre entre les 4 APEEE, un sujet qui concerne tout particulièrement l'APEEE d'Uccle est la révision des statuts. Celle-ci est d'autant plus d'actualité qu'il faudra tenir compte de la représentation des parents de Berkendael. Deux nouvelles sections devront être intégrées (slovaque et lettone). Est à nouveau posée la question de la représentativité au sein du CA de l'APEEE en fonction du poids des sections les unes par rapport aux autres.

b) Sécurité à l'école

Le CA de l'APEEE donne mandat à Stefan Obermaier pour explorer les questions liées à la sécurité à l'école.

Les mesures actuellement appliquées sont perçues comme disproportionnées, les parents se sentent exclus et ne se reconnaissent plus dans cette nouvelle « atmosphère » qui règne à l'école.

Stefan Obermaier prendra contact avec Mme Ruiz Esturla et avec les représentants de la Commission pour les questions de sécurité.

Rapporteur :
Esther Proficz